



Service : CULTUREL
courriel : culture@mairie-bailly.fr
TEL : 01.30.80.07.66

Madame, Monsieur,
s'engage à utiliser le matériel de sonorisation de la salle Georges Lemaire sous son entière responsabilité.

En cas de dégradation de matériel, le chèque de caution de 1000 € sera encaissé par la mairie dans l'attente de réception de la facture de réparation qui sera acquittée par M

(Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour acceptation »)

Fait à Bailly, le

Signature :

Pour information : Pour activer le bluetooth : ALESIS